

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 21 Juillet à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Briennon
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 juillet 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique,

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M VIODRIN Jérôme, M. LE PAGE Clément, Mme CALLEN Marie Christine, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M HERTZOG Etienne à M BERTHELIER Bruno, M LE PAGE Clément à Mme LEBLANC Florence, M MOULIN Bernard à M LAMARQUE Michel, Mme CALLEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice, Mme PONCET Sylvie à M VALORGE René, Mme URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel,

Election d'un secrétaire de séance : M PALLUET Dominique, (Sevelinges)

N°2022/N°125

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA MAIRIE DE SAINT HILAIRE SOUS CHARLIEU (ORGANISATION DES FORMATIONS EN UNION)

M le Président informe le Conseil Communautaire que depuis plusieurs années avec l'appui d'un agent communal, la communauté propose des actions délocalisées de formation qui sont très souvent accueillies dans les communes. Pour ce faire, Mme Véronique LAUNAY, agent à la mairie de St Hilaire sous Charlieu, se propose de reprendre la suite de cette mission, et organisera, pour le compte de toutes les communes, les recensements des besoins de formation puis assurera la liaison avec la CNFPT ou bien les autres organismes de formation. Le temps de mise à disposition est financé via une convention de mise à disposition avec la Mairie de St Hilaire sous Charlieu qui a par ailleurs donné son accord.

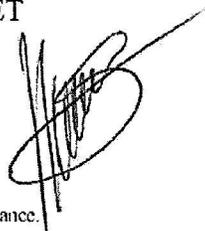
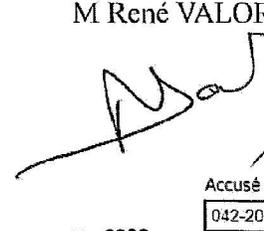
Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M le Président à signer une convention pour 1 ans (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023) pour un volume maximal d'heures annuel de 80h00 (remboursement traitement et charges) avec la commune de St Hilaire sous Charlieu.
- Dit que la dépense sera inscrite au budget principal en section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Sevelinges
M Dominique PALLUET

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Ainsi fait et délibéré, à Briennon
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé le Président et le secrétaire de séance.


Accusé de réception Ministère de l'intérieur
042-200035202-20220721-N2022-125-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/07/2022

26 JUL. 2022

Délibération rendue exécutoire par publication sur le site internet de la collectivité à compter du

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal